



Département de la Drôme
Commune de Venterol

Venterol

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 23 JANVIER 2017

Date de convocation : 18 janvier 2017

L'an deux mille dix sept le vingt trois janvier à dix-huit heures trente, le conseil municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique JOUVE, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents..

Madame Maryse BONNEVIE a été nommée secrétaire de séance.

Le maire sollicite l'assemblée pour inscrire les points supplémentaires suivants à l'ordre du jour :

- Subvention exceptionnelle de 207 € sur ligne « secours »
- Modification du temps de travail de Mme CHAUVET FRATISCHI Christine

Accepté à l'unanimité par les membres du conseil.

1) Compte-rendu du conseil du 19 Décembre 2016

Après lecture par les élus, le compte rendu est validé à l'unanimité.

2) Installation classée pour la protection de l'environnement à Vinsobres

La Préfecture a déposé en mairie une demande en vue de créer un élevage de volailles sur la commune de Vinsobres, quartier la Delille. La commune de Venterol pouvant être concernée par les risques et inconvénients dont l'élevage peut être la source, le conseil municipal est appelé à donner son avis.

Après concertation, les élus votent à 9 voix pour, 3 contre et 1 abstention.

3) Pose d'un compteur d'effluents vers la station d'épuration : choix du fournisseur/installateur



Département de la Drôme
Commune de Venterol

Venterol

Le Maire rappelle au conseil la décision d'acheter et d'installer un compteur pour le volume d'eaux usées envoyées vers la station d'épuration de Nyons. Un premier devis, émanant de VEOLIA pour un montant de 15 450 € HT avait été étudié lors de la séance du 12 septembre 2016. Un second devis est proposé par l'entreprise MICHELIER, pour un coût de 25 566 € HT. Après concertation, les élus votent favorablement et à l'unanimité pour la proposition de l'entreprise VEOLIA.

4) Subvention exceptionnelle ligne secours

Le Maire informe les élus qu'une famille venterolaise est actuellement en difficulté financière, et propose d'accorder exceptionnellement une subvention d'un montant de 207 €, qui servira à régler les frais d'inscriptions des enfants aux ateliers périscolaires, ainsi que de financer une partie de l'inscription à la classe de découverte prévue cette année.

Avis favorable à l'unanimité.

5) Modification du temps de travail d'un agent titulaire.

Le maire rappelle aux élus la réorganisation progressive du temps de travail des agents suite à la mise en place des ateliers périscolaires, et de la modification des horaires scolaires en 2016. Le poste de Mme CHAUVET FRATISCHI a ainsi été modifié, diminuant la plage horaire de travail du soir, puisque la garderie ferme ses portes à 18h30 et non 18h45, et que chaque mercredi matin, l'agent n'effectue plus 15 mn de service puisque les enfants sortent plus tôt de l'école pour prendre le car qui les emmènent au centre de loisirs de Nyons. Un temps de travail de 1 h 15 hebdomadaire n'est donc pas effectué et payé actuellement. Celui-ci temps doit être diminué, donc sera recalculé et annualisé à compter du 1^{er} janvier 2017.

Avis favorable à l'unanimité

6) Dossiers en cours

- **Mise en stage de l'agent technique contractuel, service cantine scolaire :** Mme RISTE est en poste depuis 2 ans et a largement montré ses compétences professionnelles. Les élus envisagent de la mettre en stage en 2017 pour un an afin de pouvoir ensuite la titulariser dans sa fonction. La procédure sera mise en place dès février.
- **Nouvelle Communauté de communes – CCBDP :** se met en place progressivement, les élections du président, des 15 vice-présidents et des membres du bureau ont eu lieu les 13 et 20 janvier 2017. Dominique Jouve, maire de notre commune, a été élu membre du bureau.



Département de la Drôme
Commune de Venterol

Venterol

- **Modifications du PLU :** elles concernent d'une part l'urbanisation du Quartier Saint Jean et d'autre part l'adaptation du règlement des zones A et N pour de nouvelles possibilités d'agrandissement des logements existants et la construction d'annexes. le Tribunal administratif de Grenoble vient de nommer un commissaire enquêteur. L'enquête publique va donc pouvoir se dérouler au printemps, ce qui devrait permettre d'acter les modifications avant l'été.
- **Révision du PLU :** le cabinet d'études a achevé le diagnostic territorial et nous l'a transmis, ainsi que le rapport de présentation. Les élus, divisés en deux groupes vont donc étudier les rapports présentés par le bureau d'études, pour les valider avec le cabinet Urbarchi, en principe le 23 ou 24 février prochain. Des séances de lecture et de synthèse sont programmées pour les élus.
Le dossier finalisé sera présenté à la population en réunion publique en février ou mars.
- **Film Raoul Taburin :** Un premier casting réservé aux enfants a eu lieu le week end dernier. Une seconde séance, réservée en priorité aux enfants de Venterol devrait être organisée en février.
- **Réaménagement du rond - point de Novézan :** toujours pas de réponse à ce jour de l'ingénieur paysagiste du PNR. La Maison familiale de Richerences sera sollicitée pour établir éventuellement un projet, voire le réaliser.
- **Terrain de jeux :** Inauguré le 21 janvier dernier dans une ambiance fort sympathique et très conviviale entre élus, enfants, parents et habitants.
- **Bistrot de Venterol :** un courrier de la part de l'avocat de Mme TELIAS a été reçu en mairie, l'informant de la modification du statut de l'entreprise exploitante. Réponse favorable du maire par courrier.
- **Parcelle Novézan :** le propriétaire d'une parcelle à Novézan, Place Belle Viste, a transmis au maire une proposition de rachat par la commune. Accord de principe
- **Travaux :** mur du cimetière de Novézan en février, escalier face maison de Mr LAINE en juin.
- **Dates à retenir :**
 - 30/1 : vœux du président et des élus de la CCBDP à la maison de pays à Nyons : toute la population du territoire y est conviée.
 - 10/2 réunion publique de présentation du film Raoul Taburin à 18h30 salle des fêtes.
 - 10/04 : Vote des Budgets
 - 23/4 et 7/5 : élections présidentielles
 - 11/6 et 18/6 : élections législatives

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.



Département de la Drôme
Commune de Venterol

Venterol

Prochaine réunion du Conseil Municipal non fixée.